

OPINION

redaction.union@sonapresse.com

Inondations : plaider pour une politique d'assainissement urbain

Pr Jean Damien MALOBA MAKANGA*

AU Gabon, s'il est une saison dont les caractéristiques semblent bien connues de la population, c'est la grande saison sèche qui devrait commencer, en moyenne, en juin pour s'achever en août. En effet, dans le monde rural, cette saison est, entre autres, associée au début des activités agricoles. Sur le plan politique, c'est une période propice à l'organisation de diverses élections, en ce qu'elle permet une plus grande mobilité des acteurs sur l'ensemble du territoire national du fait notamment de la praticabilité de nombreuses voies latéritiques, d'ordinaire cahoteuses.

De manière générale, la mémoire collective des Gabonais ne retient surtout du climat que ses manifestations exceptionnelles, qui se caractérisent surtout par d'importantes inondations durant la grande saison des pluies, en général entre septembre et novembre. La gravité des dégâts occasionnés par la forte pluviométrie dépend, non seulement, de la quantité/intensité des pluies, mais aussi des caractéristiques du milieu (site) qui les reçoit. Il s'agit, en fait, de la vulnérabilité plus ou moins avérée de nos villes face au "trop-plein" des eaux issues des précipitations. En effet, toutes nos agglomérations ne disposent pas des mêmes capacités en matière de réseaux d'évacuation des eaux de surface. Dans la plus récente de mes publications, j'insiste sur le fait que l'une des spécificités du Gabon est d'être un territoire très arrosé, mais dont l'occupation anarchique exacerbe les catastrophes naturelles. Toutefois, comme le réaménagement des espaces sous-intégrés est un processus

de longue haleine, l'impact des pluies catastrophiques peut être atténué par la mise en place d'une politique d'assainissement fondée, notamment, sur la construction et l'entretien des canaux d'évacuation de l'ensemble des eaux.

En ce qui concerne particulièrement les travaux d'entretien des cours d'eau urbains, encore appelés " fossés " à Port-Gentil, ceux-ci devraient s'effectuer pendant la grande saison sèche, comme le faisait jadis le Conseil municipal dirigé par le maire Pierre-Claver Divungui (1963-1980) et, avant lui, Madame Jean Valentine Piraube (1956-1963).

Si on part du principe que le risque zéro n'existe pas, c'est-à-dire la probabilité qu'il n'y ait pas d'inondations en saison des pluies au Gabon, l'aménagement de ces grands collecteurs d'eau (bassins-versants) devrait atténuer l'impact de la forte pluviométrie et renforcer la résilience des populations face aux inondations.

L'initiative des Forces de défense et de sécurité, a été accueillie avec ferveur par les populations qui vivent majoritairement dans les quartiers sous-intégrés ; c'est-à-dire les plus vulnérables

Il nous a été donné de constater durant la grande saison sèche de cette année, qu'à Libreville, par exemple, les travaux d'entretien des principaux cours d'eau (Gué-Gué, Ogombie...) n'ont pas été réalisés. Cette situation pourrait conduire à d'importantes inondations dans les quartiers traversés par ces drains.

Le changement politique survenu le 30 août 2023, à



Photo: DR

aux catastrophes naturelles. En effet, de fortes précipitations peuvent provoquer des glissements de terrain, un processus qui a déjà endeuillé plusieurs familles à Libreville. Il paraît donc urgent de lancer les travaux d'entretien des voies d'évacuation de l'ensemble des eaux, afin d'atténuer l'impact des précipitations maximales qui surviennent entre octobre et novembre au Gabon.

Rappelons qu'au-delà de la métropole librevilloise, les villes de l'intérieur du pays traversées par les principaux cours d'eau, notamment la Passa (Franceville), l'Ogooué (Lastoursville, Ndjolé, Lambaréné...), l'Ivindo (Makokou), la Nyanga (Tchibanga), la Ngounié (Mouila, Fougamou), la Bouenguidi (Koula-Moutou) sont sujettes aux inondations. De même, la position insulaire, la forte pluviométrie et la

faible altitude de Port-Gentil, par rapport au niveau de la mer, exposent davantage cette ville aux inondations. Seules semblent échapper à ce phénomène les villes du Woleu-Ntem (Oyem, Bitam, Mitzic) en raison de leur éloignement par rapport aux principaux cours d'eau (le Ntem, le Woleu et l'Okano) qui drainent cette province.

Concernant particulièrement l'agglomération de Libreville, il serait souhaitable, à moyen terme, que les nouvelles autorités se penchent sur l'aboutissement du projet lié à l'aménagement des bassins-versants qui ressemble finalement au tonneau des Danaïdes. Si on part du principe que le risque zéro n'existe pas, c'est-à-dire la probabilité qu'il n'y ait pas d'inondations en saison des pluies au Gabon, l'aménagement de ces grands collecteurs d'eau

(bassins-versants) devrait atténuer l'impact de la forte pluviométrie et renforcer la résilience des populations face aux inondations. À condition aussi que ceux qui ont la charge de concevoir les réseaux d'assainissement ajustent les dimensions des différents ouvrages en fonction des quantités de l'ensemble des eaux à évacuer. À titre d'exemple, le canal d'eau du quartier Derrière-l'hôpital à Libreville paraît vraisemblablement sous-dimensionné. Précisons que la complexité du problème tient, non seulement, à l'occupation anarchique de certains bassins-versants, mais aussi, au fait qu'ils ont été, à certains endroits, transformés en dépotoirs de divers types de déchets constituant, ainsi, une entrave à l'évacuation des eaux de surface.

La présente réflexion vise à attirer l'attention de la nouvelle gouvernance sur la nécessité de mettre en place une stratégie permettant d'atténuer l'impact des inondations dans nos différentes localités. Une des solutions consiste à redonner aux Conseils municipaux leurs missions régaliennes en matière d'aménagement et d'entretien des voiries et réseaux divers. Toutefois, cette politique ne peut être pérennisée que dans le cadre d'une Décentralisation tant promise par l'ancien régime, mais jamais réalisée. Nous formulons donc le vœu que les nouvelles instances mises en place par le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) s'attellent à faire aboutir cette réforme.

* Directeur du Laboratoire d'analyse spatiale et des environnements tropicaux (LANASPET), Université Omar-Bongo (UOB).